

## ETAT ET IMPACTS:

## MESURES:

### HAIES DE CLOISONS



Haie existante d'essences mélangées à développement libre dans l'esprit de "l'écrin de bijoux"

A conserver



Haie d'une seule essence à développement libre

Diversifier les essences selon mesures et recommandations



Haie taillée ou d'une seule essence

Remplacer par haie libre mélangée



Haie déplacée, ajoutée

A supprimer



Haie supprimée

A replanter

### IFS

Ifs existants



A conserver

### GRILLES, PILIERS ET PORTAILS

Portail/grille originels existants, non modifiés



A conserver

Portail/grille originels modifiés, déplacés, supprimés



A rétablir selon plan d'origine

Portail rajouté



Maintien toléré

Portail rajouté



Dans la règle, rétablir selon plan d'origine



Nouveau portail toléré pour desserte garage, d'expression contemporaine épurée, cadre avec barraudage vertical, aligné sur filière supérieure de la grille originelle

### ARBRES

Arbre de parc existant (sur la base de photo aérienne et de relevés sur le site)



Existant, très certainement d'origine

A conserver, à remplacer lors de disparition par même essence

Développement spontané d'essences pionnières enserrant des essences de parc



Groupe à restructurer par tri et mise en valeur

Développement spontané d'essences pionnières



Groupe à éclaircir et à restructurer en réduisant fortement la masse arborée

Emplacement conflictuel



A abattre

Arborisation manquante



Arbre sur allée à planter



Groupe à planter

### PLATES-BANDES EN PIED DE FAÇADES

Existant, non modifié par rapport au Plan d'ensemble de 1880



A conserver

Modifié ou supprimé



A rétablir

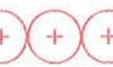
### QUAI, ALLÉE LE LONG DU LAC

Platanes existants



A conserver

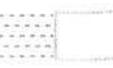
Alignement de platanes à replanter, aménagement permettant l'accès à l'eau à créer



Alignement de platanes à replanter, aménagement permettant l'accès à l'eau à créer

### STATIONNEMENT

Places de stationnement, dessertes et garages existants



Toléré

Places de stationnement et dessertes trop larges ou à l'implantation conflictuelle



Surface de jardin à rétablir

Emplacement pour garage éventuel



Tolérable, toiture plate, expression légère, gabarit extérieur hors tout maximum hauteur 250cm, plan 600/600cm



Nouvelles dessertes, largeur inférieure à 2,50m, et places

## ARBRES

Arbre de parc existant (sur la base de photo aérienne et de relevés sur le site)

Existant, très certainement d'origine

A conserver, à remplacer lors de disparition par même essence

Développement spontané d'essences pionnières enserrant des essences de parc

Groupe à restructurer par tri et mise en valeur

Développement spontané d'essences pionnières

Groupe à éclaircir et à restructurer en réduisant fortement la masse arborée

Emplacement conflictuel

A abattre

Arborisation manquante

Groupe à planter

## PLATES-BANDES EN PIED DE FAÇADES

Existant, non modifié par rapport au Plan d'ensemble de 1880

A conserver

Modifié ou supprimé

A rétablir

## QUAI, ALLÉE LE LONG DU LAC

Platanes existants

A conserver

Alignement de platanes à replanter, aménagement permettant l'accès à l'eau à créer

## STATIONNEMENT

Places de stationnement, dessertes et garages existants

Toléré

Places de stationnement et dessertes trop larges ou à l'implantation conflictuelle

Surface de jardin à rétablir

Emplacement pour garage éventuel

Tolérable, toiture plate, expression légère, gabarit extérieur hors tout maximum hauteur 250cm, plan 600/600cm

Nouvelles dessertes, largeur inférieure à 2.50m, et places extérieures, surface n'excédant pas 6.00/6.00m, tolérables. Revêtement en pesette

## TOPOGRAPHIE

Terrassement et modification du niveau du sol

Profil initial à rétablir

## AUTRE OBJET

Fontaine originelle

A conserver et à remettre en service

Piscine

Interdiction des piscines avec excavation, piscine démontable tolérée

Mur antibruit existant

Front arborescent sur route cantonale composé de la grille, d'une plate-bande largeur 70cm en haie de cloison et d'un mur palissé de lierre, hauteur 3.00, à fonction antibruit selon les normes OPB.

ETAT DE VAUD, Service des bâtiments, monuments et archéologie, Section monuments et sites, Lausanne  
COMMUNE DE MONTREUX, Direction du développement urbain et du territoire, jeunesse et sports

VILLAS DUBOCHET, Clarens  
ETAT / IMPACTS / MESURES

No° 232.008  
Echelle: 1:500  
Format: 84x42  
Date: 16.10.2003  
Modification: 04.05.2004 complété

BUREAU DE PAYSAGE Jean-Jacques Borgeaud, architecte-paysagiste FSAP DPLG, Lausanne  
Assistants : Caroline Chausson et Samuel Keller

Annexe 6.5.2004